

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
11 - AUDE

ARRONDISSEMENT
LIMOUX

CANTON
QUILLAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers De la commune de LA FAJOLLE

• en exercice 7
• présents 7
• votants 7
• absents 0
• exclus 0

Séance du 21 mars 2026 à 10 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet M. SAN FRANCISCO Marc

Étaient présents :

VENTURETTI Olin, VIMUESA-MONDRAGON Fran,
REIDT Lydie, PECQUEUX Philippe, CASTEL Jacqueline
AURATORIO Patrice

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu, Jacqueline CASTEL

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait , le 21 mars 2026

CONSEIL MUNICIPAL du 21 Mars 2026

La séance est ouverte à 10 heures 30

Monsieur SAN FRANCISCO Nace, Maire sortant fait appel des conseillers.

Présents : VENTURETTI Cécile, VINAUESA-FONDRAGON Nace,
REIDT Lydie, PECQUELIX Philippe, CASTEL Jacqueline,
TURATORIO Patricia.

M. SAN FRANCISCO Nace, doyen est élu Président de séance.
Est élue secrétaire de séance : Jacqueline CASTEL

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 26
- 2- Election du Maire
- 3- Détermination du nombre d'adjoints
- 4- Election des adjoints
- 5- Lecture de la Charte des élus
- 6- Fixation des indemnités du Maire et des adjoints et des frais de déplacement des conseillers municipaux.
- 7- Désignation des délégués communautaires.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11/03/26

Il est fait lecture par le président du compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2026

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

2. Election du Maire

Est élu Maire : SAN FRANCISCO Nace

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

Monsieur SAN FRANCISCO Nace, Maire élu, prend la présidence de la séance.

3. Détermination du nombre d'adjoint

Il est décidé de fixer à deux le nombre d'adjoints

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

4. Election des adjoints

Est élue 1^{er} adjoint: VENTURETTI Céline

Pour: 7 contre: 0 Abs: 0

Est élu 2^{ème} adjoint: VINUESA-PONDRAÇON Marc

Pour: 7 contre: 0 Abs: 0

5. Lecture et signature de la Charte des élus

Monsieur le maire fait lecture de la charte, il fait signer chaque élu, et conserve une copie.

6. Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints

Les indemnités sont fixées suivant le barème en vigueur et de la valeur du point d'indice au 1^{er} janvier 2026.

(Art L.2123-23 et L.2511-35 du CGCT)

L'indemnité du maire: 1155,06 € brut

L'indemnité des adjoints: 447,64 € brut

Pour: 7 contre: 0 Abs: 0

7. Election des délégués communitaires

- Délégué titulaire

Monsieur SAN FRANCISCO Marc, Maire refuse la fonction de délégué titulaire au conseil communautaire de la CEPA
Dans l'ordre du tableau, est nommée déléguée titulaire:

VENTURETTI Céline, 1^{er} adjoint

- Délégué suppléant

Dans l'ordre du tableau:

Monsieur VINUESA-PONDRAÇON Marc refuse la fonction de délégué suppléant.

Madame ESTER Jacqueline refuse la fonction de déléguée suppléante.

Est élu suppléant:

Monsieur PEQUEUX Philippe

Séance liée à 11H15